

Fiche 2 : Habiter un littoral à vocation industriel

Document 1 : Vue du port de Yokohama



- 1-Quais à conteneurs
- 2-Grue
- 3-Navire porte-conteneurs
- 4-Entrepôts
- 5-Pont (Bay Bridge)
- 6-Usine
- 7-Ville de Yokohama

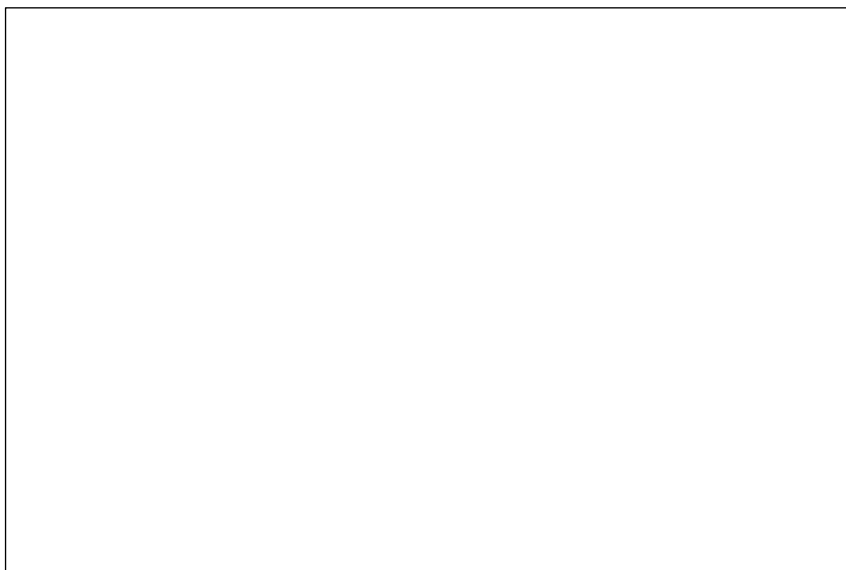
Q1- Situe le port de Yokohama en photo sur le document 1 (Pays, Continent). *Le port de Yokohama se situe au sud-Est du Japon sur le continent asiatique.*

Q2- Quels sont les aménagements industriels et portuaires visibles ? *Les aménagements sont les quais conteneurs, les entrepôts, l'usine et le pont.*

Q3- Quelles sont les activités pratiquées dans le port de Yokohama ? *Les activités sont le commerce et l'industrie.*

Q4- Réalise un croquis de paysage du port de Yokohama.

Titre : *Croquis de paysage du port de Yokohama*



LEGENDE :



.....



.....



.....



.....

.....

Fiche 2 : Habiter un littoral à vocation industriel

Document 2 : le « mouvement habitant » au Japon



En 1973 naît le mouvement irihama ken (« droit d'accès à la plage »), étendu ensuite à tout le Japon. Le « mouvement habitant » demande le droit pour les habitants d'avoir accès au littoral pour la baignade, les promenades, les loisirs... Il dénonce l'enlaidissement des paysages littoraux suite à l'industrialisation et la contamination de l'eau par les rejets industriels (phénomène des eaux rouges). La pollution atmosphérique liée aux transports (maritimes et routiers) et aux industries est également pointée du doigt.

Q5-Que dénonce le « mouvement habitant » au Japon ? *Les habitants dénoncent « la pollution atmosphérique liée aux transports et aux industries » ainsi que « l'enlaidissement des paysages littoraux suite à l'industrialisation et la contamination de l'eau par les rejets industriels ».*

Document 3 : Un espace de détente pour les habitants



Q6- Ce nouvel aménagement est-il conforme aux idées du « mouvement habitant ». Justifiez votre réponse.

Les habitants voulaient « un accès au littoral pour la baignade, les promenades, les loisirs... » (doc 2). Sur la photo ci-contre on peut voir que le littoral a été aménagé pour les promeneurs.

Document 4 : Réaménager le port

« Le front de mer de Yokohama est rénové depuis les années 1980. Des buildings de bureaux sont bâtis sur des nouveaux terre-pleins et sur une friche industrielle dont le propriétaire, l'entreprise Mitsubishi, a largement piloté le programme de réaménagement. Intitulé Minato Mirai 21, celui-ci prévoit d'accueillir 190 000 employés et 10 000 résidents sur 180 hectares. Ouverte en 1993, la Landmark Tower est la tour la plus haute du Japon (296 mètres). Devant l'afflux de visiteurs (47 millions en 2005), la grande roue qui devait être démontée a été maintenue. Le front de mer devient un espace de loisirs urbains. »

Philippe Pelletier, Atlas du Japon, Éditions Autrement, 2012

Q7- Quels sont les différents aménagements réalisés pour les habitants ? *Les différents aménagements sont des buildings de bureaux et des terre-pleins.*